

COMMUNE D'ESTEZARGUES



RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE (RPQS)

DELEGATION DE SERVICE PUBLIQUE

EXERCICE 2020

Table des matières

Caractéristiques techniques du service public de l'assainissement collectif ... 3

- ❖ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE..... 3
- ❖ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE..... 3
- ❖ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE 3
- ❖ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE..... 3
- ❖ NOMBRE D'ABONNEMENTS..... 4
- ❖ VOLUMES FACTURES 4
- ❖ CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE 5
- ❖ OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES..... 6

Tarification et recettes du service public d'assainissement collectif 9

- ❖ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR..... 9
- ❖ FRAIS D'ACCES AU SERVICE.....10
- ❖ PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF10
- ❖ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (y compris redevance de modernisation).....11
- ❖ RECETTES D'EXPLOITATION12

Indicateurs de performance du service d'assainissement collectif 13

- ❖ TRAVAUX DE DESSERTE PAR DES RESEAUX DE COLLECTE D'EAUX USEES.....13
- ❖ CONFORMITE DE LA COLLECTE13
- ❖ CONFORMITE DES EQUIPEMENTS D'EPURATION13
- ❖ CONFORMITE DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'EPURATION13
- ❖ CONFORMITE DE L'EVACUATION DES BOUES14
- ❖ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU.....14

Financement Des investigations du service de l'assainissement collectif 16

- ❖ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE.....16
 - Travaux réalisés par la Commune17
- ❖ PRESENTATION DES PROGRAMMES DE TRAVAUX ENGAGES17
- ❖ ETAT DE LA DETTE.....17

Prix global de l'assainissement 18

- ❖ ENTITES18
- ❖ TARIFS 2020.....18

Caractéristiques techniques du service public de l'assainissement collectif

❖ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La commune organise intégralement le service d'assainissement. Elle n'adhère à aucun EPCI pour la compétence assainissement.

❖ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

La population desservie est d'environ **261 abonnés** pour 591 habitants.

❖ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société **SAUR FRANCE** en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1er janvier 2007. La durée du contrat est de 12 ans. Il prend fin le 31 décembre 2018.

Ce contrat a été prolongé par avenant jusqu'au 31 décembre 2022.

❖ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la société **SAUR FRANCE** sont les suivantes :

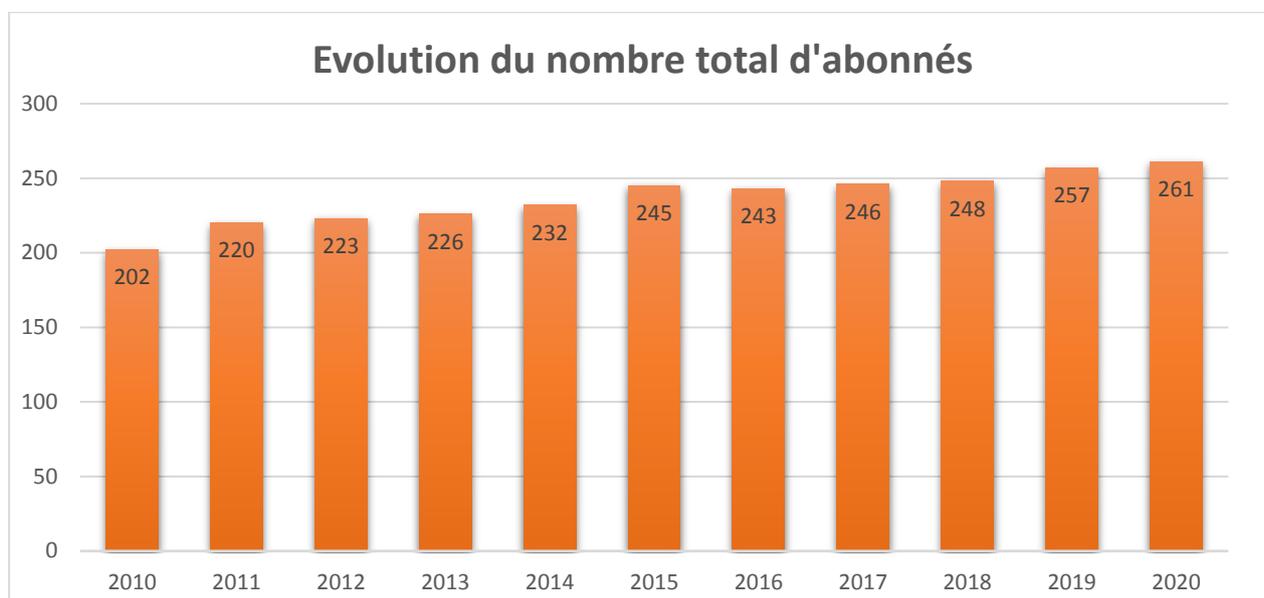
Gestion du service	<ul style="list-style-type: none"> - Application du règlement du service, - Fonctionnement, surveillance et entretien des installations
Gestion des abonnés	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil des usagers, - Traitement des doléances client
Mise en service	<ul style="list-style-type: none"> - Assainissement complet
Entretien	<ul style="list-style-type: none"> - Pour l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	<ul style="list-style-type: none"> - Des branchements, des clôtures, - Des collecteurs <6m, - Des équipements électriques et électromécaniques - Des installations de télésurveillance
Prestations particulières	<ul style="list-style-type: none"> - Curage hydrodynamique - Traitement des boues

La **COMMUNE** prend en charge le renouvellement : de la voirie, des collecteurs, du génie civil.

❖ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2019	2020	Variation
Nombre d'abonnements	257	261	1,53%

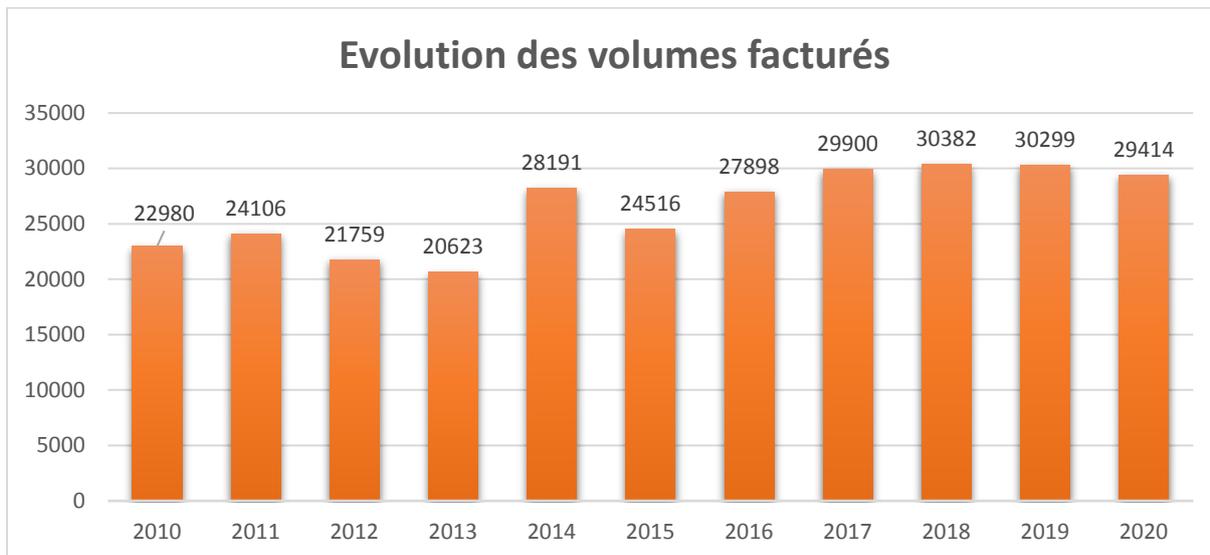
Evolution du nombre total d'abonnés depuis 2010



❖ VOLUMES FACTURES

Volumes facturés (m³)	2019	2020	Variation
- aux abonnés domestiques	30 299	29 414	-3,01%
- aux abonnés non domestiques	0	0	
Total des volumes facturés	30 299	29 414	-3,01%

Evolution du volume facturé depuis 2010

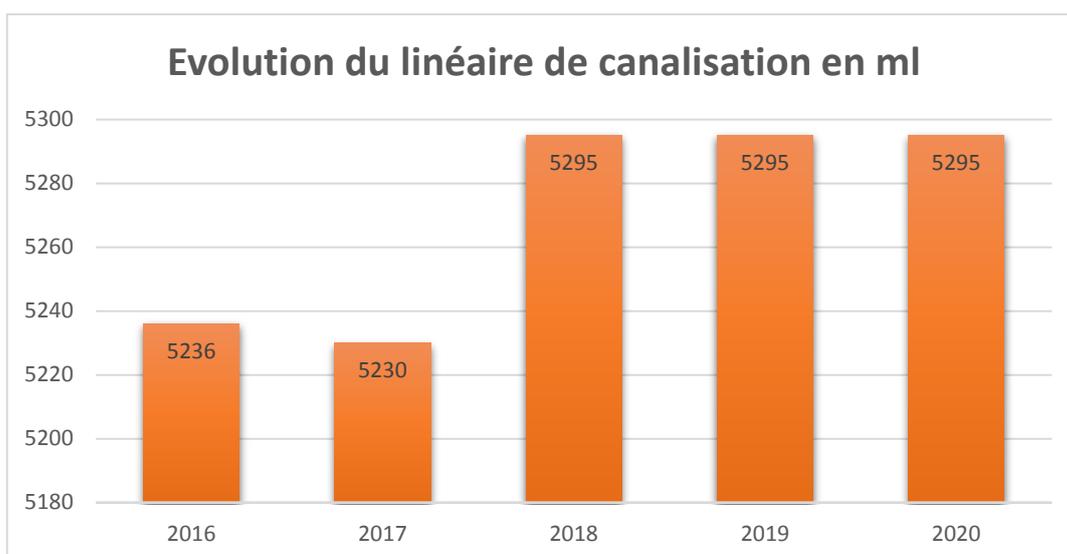


❖ CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE

Linéaire de canalisations de collecte des eaux usées

Linéaire (ml)	2019	2020	Variation
Réseau séparatif	5295	5295	0,00%

Evolution du linéaire de canalisation depuis 2016



❖ OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES

Le service gère un ouvrage d'épuration : Station d'épuration

Depuis le 06/11/2019 (date de réception), une nouvelle station d'épuration est en service, dont les données générales sont :

- Type de station : **biodisques + filtres plantés de roseaux**
- Commune d'implantation : ESTEZARGUES
- Capacité nominale : **800** Équivalent habitant
- La population raccordée à la station d'épuration est de : **565** habitants

Capacités nominales d'épuration

- **STEP 800 EH :**

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NKj	Débit
Capacité	48 kg/j	96 kg/j	72 kg/j	8 kg/j	126.4 m³/j

Prescriptions de rejet

Arrêté national : 21 juillet 2015

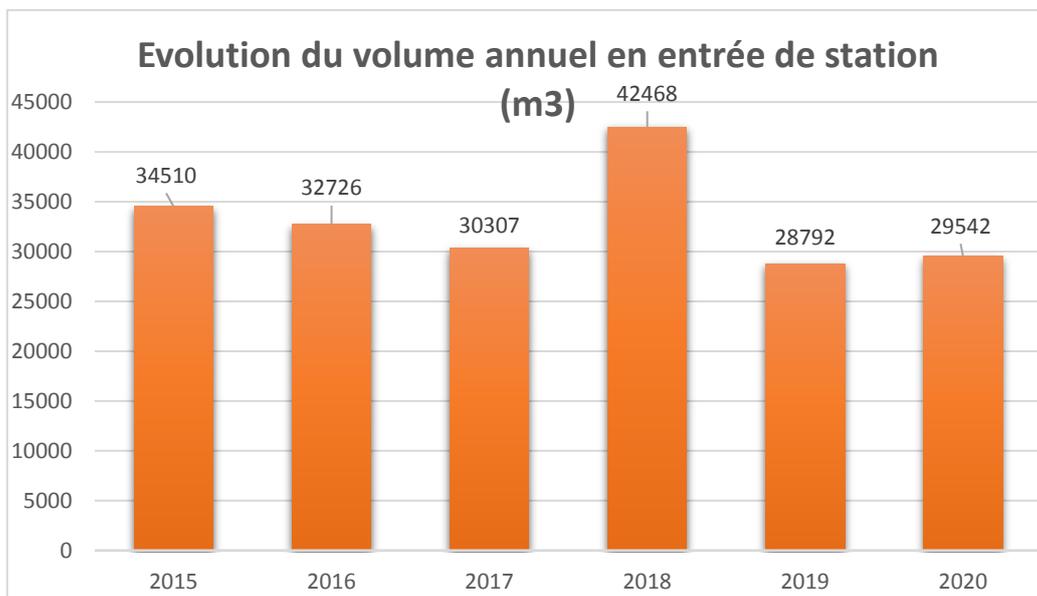
Paramètre :	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO5	35	60
DCO	200	60
MES	35	50
NKj	40	70

- **STEP 800 EH :**

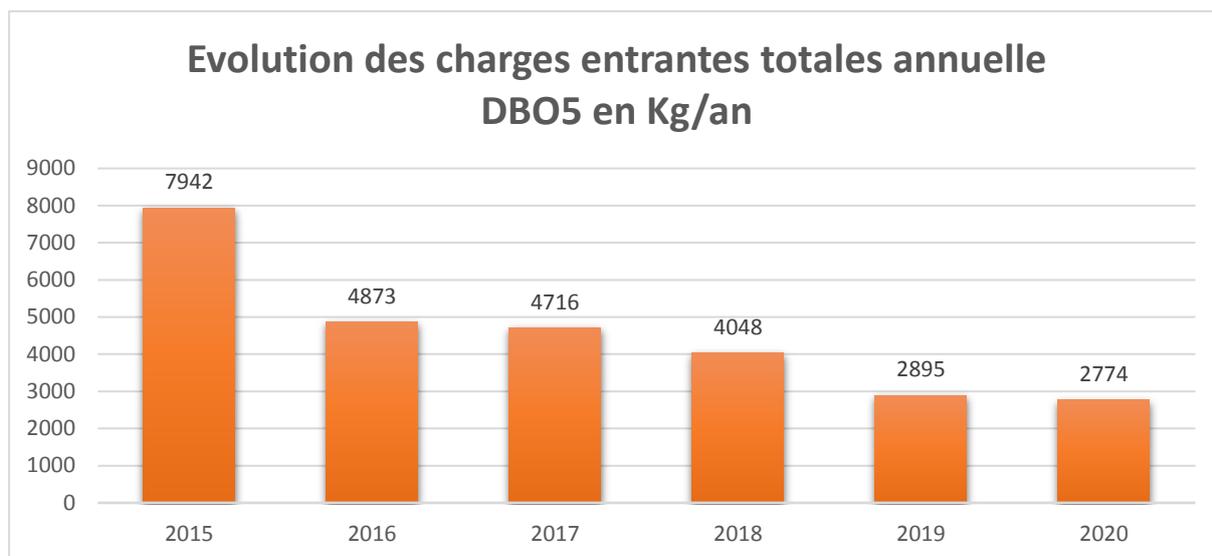
Milieu récepteur du rejet : Ruisseau de la Rascasse

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5	1	19	ou	95
DCO	1	190	ou	75
MES	1	28	ou	95
NKj	--	--	ou	--

- *Volumes entrant dans le système de traitement*



- *Evolution des charges reçues en DBO5*



La charge de DBO5 reçue en 2020 était de 13,45 g/j par habitant.

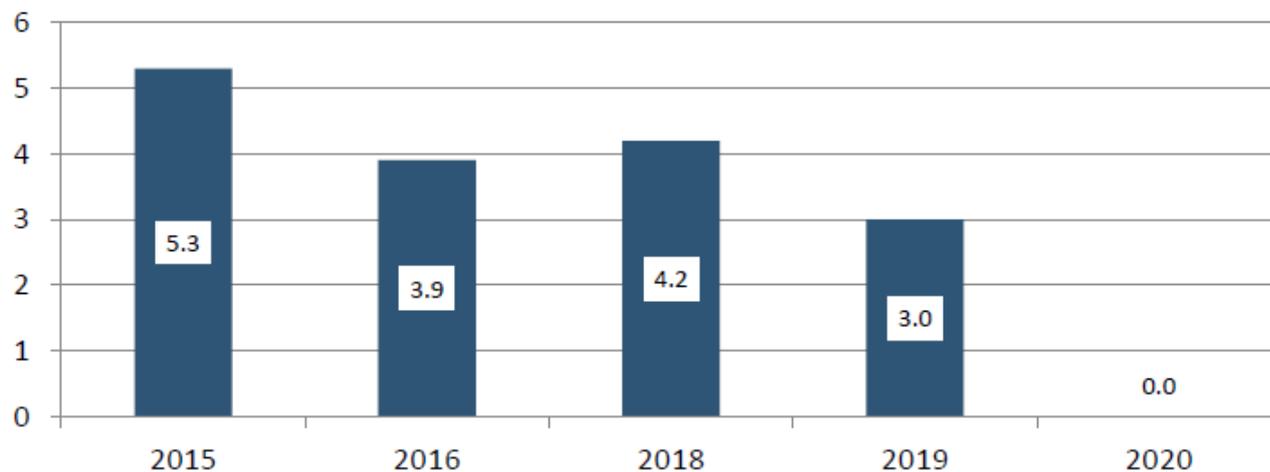
- *Volume des charges reçues et rendement*

Désignations	DBO5	DCO	MES	NKj
Charges brutes moyennes de substances polluantes collectées	7,60 Kg/j	18,24 Kg/j	7,74 Kg/j	2,08 Kg/j
Charges brutes maxi de substances polluantes collectées	12,96 Kg/j	27,22 Kg/j	9,18 Kg/j	3,56 Kg/j
Rendement de la station d'épuration	99,20%	92,10%	99,00%	96,60%

Quantité de boues issues de cet ouvrage (t/MS)

	2019	2020	Variation
Tonnage de boues produites en tonnes de matière sèche	3,00	0,00	- 100 %

- *Évolution de la quantité de boues produites (t/MS)*



Tarification et recettes du service public d'assainissement collectif

❖ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les délibérations qui ont fixés les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
29/12/2006	Choix du délégataire et approbation du marché
29/12/2006	Revalorisation du montant de la redevance d'assainissement à compter du 1 ^{er} janvier 2007
13/12/2007	Revalorisation du montant de la taxe de raccordement à l'égout, à compter du 1 ^{er} janvier 2008
13/02/2008	Application de la taxe de raccordement à l'égout par logement
10/05/2011	Revalorisation du montant de la redevance d'assainissement à compter du 2 ^{ème} semestre 2007
27/08/2013	Revalorisation du montant de la redevance d'assainissement à compter du 1 ^{er} semestre 2014
03/12/2014	Revalorisation du montant de la redevance d'assainissement à compter du 1 ^{er} janvier 2015

Les tarifs concernant la part de la société **SAUR FRANCE** sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Au 1^{er} janvier 2020, la formule d'indexation appliquée conduit à une variation de 1,05795 par rapport aux tarifs de base.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés. Le service est assujetti à la TVA.

❖ FRAIS D'ACCES AU SERVICE

Au 1er janvier 2018 :

- Les frais d'accès au service (Participation à l'assainissement Collectif) :
 - L'exploitant ne perçoit pas de frais d'accès au service

❖ PRIX DU SERVICE DE L'ASAINISSEMENT COLLECTIF

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable Les abonnements sont payables d'avance semestriellement. Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

Redevance de modernisation des réseaux de collecte

La redevance de modernisation des réseaux de collecte est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1^{er} janvier 2018	1^{er} janvier 2019	1^{er} janvier 2020	Variation
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,1550	0,1500	0,1500	0.00 %

❖ **LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF** (y compris redevance de modernisation)

Evolution du tarif de l'assainissement collectif

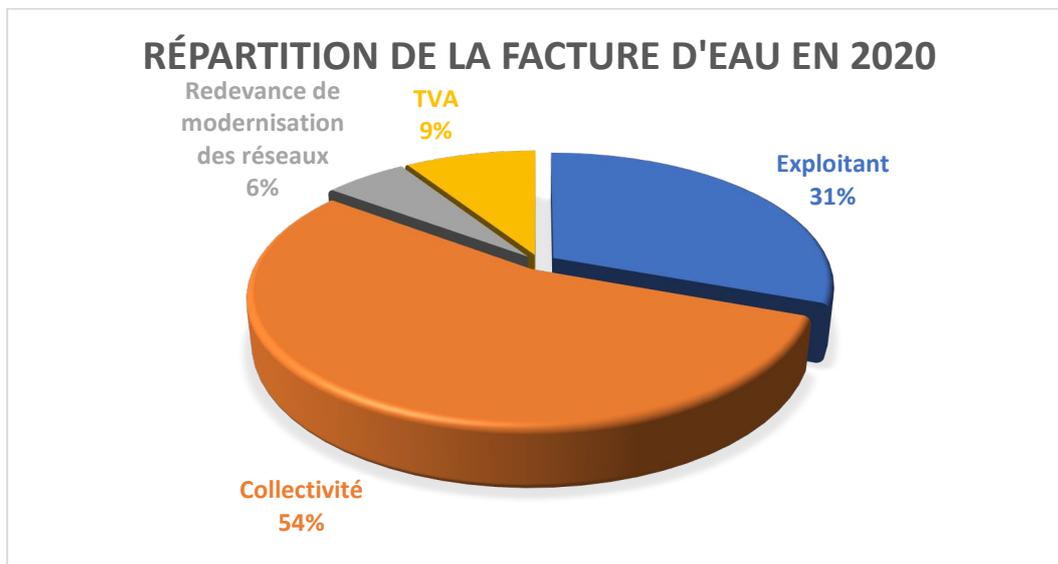
	Désignations	01-janv-20	01-janv-21	Variation
Exploitant				
Part fixe en €/HT/ an	Abonnement ordinaire	31,82 €	31,74 €	-0,25%
Part proportionnelle en €/HT/ an	Le mètre cube	0,541 €	0,540 €	-0,19%
Collectivité				
Part fixe en €/HT/ an	Abonnement ordinaire	10,00 €	10,00 €	0,00%
Part proportionnelle en €/HT/ an	Le mètre cube	1,35 €	1,35 €	0,00%
Redevance et taxes	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	18,00 €	18,00 €	0,00%
	TVA	10,00%	10,00%	0,00%

Composante de la facture d'un usager de 120 m3

Désignations	01-janv-20	01-janv-21	Variation	Variation Exploitant + Collectivité
Exploitant	96,74 €	96,54 €	-0,21%	-0,07%
Collectivité	172,00 €	172,00 €	0,00%	
Redevance de modernisation des réseaux	18,00 €	18,00 €	0,00%	
TVA	28,67 €	28,65 €	-0,07%	
TTC	315,41 €	315,19 €	-0,07%	

Répartition au 1^{er} janvier 2020

Répartition pour une facture type de 120m3.

**❖ RECETTES D'EXPLOITATION****Recettes de la Collectivité**

COMMUNE	2019	2020	Variation
Redevances eaux usées domestiques	2 570,00 €	2 610,00 €	1,56%
Total recettes de vente d'eau	40 903,65 €	39 708,90 €	-2,92%
Autres recettes	0,00 €	0,00 €	0,00%
Frais de contrôle	0,00 €	0,00 €	0,00%
Total des recettes	43 473,65 €	42 318,90 €	-2,66%

Montants recalculés par AMO*Recettes de l'Exploitant**

EXPLOITANT	2019	2020	Variation
Redevances eaux usées domestiques	8 177,74 €	8 284,14 €	1,30%
Recettes de vente d'eau	16 391,76 €	15 883,56 €	-3,10%
Total recettes de vente d'eau	24 569,50 €	24 167,70 €	-1,64%
Autres recettes	0,00 €	0,00 €	0,00%
Frais de contrôle	0,00 €	0,00 €	0,00%
Total des recettes	24 569,50 €	24 167,70 €	-1,64%

**Montants recalculés par AMO*

Indicateurs de performance du service d'assainissement collectif

❖ TRAVAUX DE DESSERTE PAR DES RESEAUX DE COLLECTE D'EAUX USEES

Il est défini par l'arrêté du 2 mai 2007 comme le nombre d'abonnés du service public d'assainissement collectif rapporté au nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif dans l'agglomération d'assainissement au sens de l'article R. 2224-6 du code général des collectivités territoriales.

Un abonné est compté comme desservi par un réseau d'assainissement dès lors qu'un réseau existe devant l'immeuble.

Désignation	2019	2020	Variation
Taux de desserte	95%	95%	0.00%

❖ CONFORMITE DE LA COLLECTE

Le service chargé de la Police des eaux considère que la collecte des eaux usées est conforme aux prescriptions de l'arrêté du 21 juillet 2015.

❖ CONFORMITE DES EQUIPEMENTS D'EPURATION

Par rapport à la réglementation générale-arrêté ministériel du 21 juillet 2015

Le service chargé de la Police des eaux considère que les équipements d'épuration sont conformes aux prescriptions de l'arrêté du 21 juillet 2015.

❖ CONFORMITE DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'EPURATION

Par rapport à la réglementation générale-arrêté ministériel du 21 juillet 2015

Le service chargé de la Police des eaux considère que les équipements d'épuration sont conformes aux prescriptions de l'arrêté du 21 juillet 2015.

❖ CONFORMITE DE L'EVACUATION DES BOUES

Une filière est dite « conforme » si la filière de traitement est déclarée ou autorisée selon sa taille et si le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur. Les refus de dégrillage et les boues de curage ne sont pas pris en compte.

Boues		Quantité annuelle brute (m ³)	Quantité annuelle de matière sèche (tonnes de MS)
Boues produites (point A6)		0	0
Boues apportées (point S5)	Origine station		
	Pas d'apport		
	Total	-	-
Boues évacuées (point S6 et S17)		0	0

❖ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points, globalement au niveau des parties A et B ci-dessous, est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120.

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

		Nombre de points	Points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.251	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
TOTAL PARTIE A		15	
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.238	Inventaire avec mention de la catégorie de l'ouvrage	oui	
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux d'eaux usées à partir d'une procédure formalisée pour les informations relatives aux tronçons de réseaux.	oui	
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres Valeur = 5 270 ml soit 99,53 %	15 points	15
VP.255	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose Valeur = 5 295 ml soit 100 %	15 points	15
TOTAL PARTIE B		30	
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.256	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions (2)	0
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.258	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.259	Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.260	Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.261	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.262	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	0
TOTAL PARTIE C		40	
TOTAL		85	

Financement Des investigations du service de l'assainissement collectif

❖ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

INTERVENTIONS D'EXPLOITATION		
Désignations	Valeurs	Date de réalisation des travaux
Hydrocurage préventif	1 599,00 ml	2020
Passage caméra	0,00 ml	2020
Débouchage	3 unités	2020
Casses sur conduite et/ou branchements	0,00 unités	2020
INTERVENTIONS DE MAINTENANCE		
Désignations	Valeurs	Date de réalisation des travaux
Entretien niveau 2 : opérations de maintenance préventive et / ou corrective de complexité moyenne (rénovation, réparations importantes réalisées en ateliers spécialisés, remplacement d'équipements ou sous équipements).	1 unités	2020
Contrôles réglementaires : ils permettent de vérifier la conformité des installations ci-dessous afin de garantir la sécurité du personnel : * Installations électriques * Systèmes de levage * Ballons anti-béliers	7 unités	2020

Travaux réalisés par la Commune

En 2020, la commune n'a pas réalisé de travaux.

❖ PRESENTATION DES PROGRAMMES DE TRAVAUX ENGAGES

Le programme de travaux engagés en 2021 sur le réseau d'assainissement des eaux usées est :

Objet des travaux	Montants des travaux	Subventions accordées
Rue du BARRI - travaux de réhabilitation pour suppression des eaux parasites	68 932,00 €	* 40% CD30 * 40% Agence de l'Eau
Chemin du Moulin / Genesta et Frigolet - travaux de réhabilitation pour suppression des eaux parasites	169 084,00 €	* 40% CD30 * 40% Agence de l'Eau
TOTAL	238 016,00 €	

❖ ETAT DE LA DETTE

Objet des travaux	2019	Objet des travaux	2020
STATION EPURATION Remboursement au cours de l'exercice	0,00 €	STATION EPURATION Remboursement au cours de l'exercice Montant du prêt : 250 000,00 € Capital restant dû au 01/01/2020 : 250 000,00 €	13 957,39 €
RESEAUX Remboursement au cours de l'exercice Montant du prêt : 100 000,00 € Capital restant dû au 01/01/2019 : 83 084,34 €	10 166,17 €	RESEAUX Remboursement au cours de l'exercice Montant du prêt : 100 000,00 € Capital restant dû au 01/01/2020 : 77 136,30 €	10 011,06 €
TOTAL BUDGET ASSAINISSEMENT	10 166,17 €	TOTAL BUDGET ASSAINISSEMENT	23 968,45 €

Prix global de l'assainissement

Les fiches ci-après présentent le prix global de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120m³.

❖ ENTITES

Eau potable	Collectivité : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU PLATEAU DE SIGNARGUES Affermage du 01/02/2020 avec la société SAUR FRANCE , Tarif domestique : Communes du Syndicat
Assainissement collectif	Collectivité : ESTEZARGUES Affermage du 01/01/2007 avec la société SAUR FRANCE , Tarif domestique : Commune entière

❖ TARIFS 2021

	Désignations	01-janv -20	01-janv -21	Pour une consommation de 120 m3 2020	Pour une consommation de 120 m3 2021
Exploitant					
Part fixe en €/HT/ an	Abonnement ordinaire	31,82 €	31,74 €	31,82 €	31,74 €
Part proportionnelle en €/HT/ an	Le mètre cube	0,541 €	0,540 €	64,92 €	64,80 €
Collectivité					
Part fixe en €/HT/ an	Abonnement ordinaire	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Part proportionnelle en €/HT/ an	Le mètre cube	1,35 €	1,35 €	162,00 €	162,00 €
Redevance et taxes	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	18,00 €	18,00 €	18,00 €	18,00 €
	TVA	10,00%	10,00%	28,67 €	28,65 €
	TOTAL pour 120 m3			315,41 €	315,19 €
	Soit €/m3			2,63 €	2,63 €



Rx Ingénierie
ASSISTANCE à MAITRE D'OUVRAGE